BnF Gallica

La Musique pendant la guerre : revue musicale mensuelle / directeur gérant Charles Hayet ; secrétaire général Francis [...]

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

BnF Gallica

. La Musique pendant la guerre : revue musicale mensuelle / directeur gérant Charles Hayet ; secrétaire général Francis Casadesus ; administrateur Ernest Brodier. 1915-10-10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

voulez-vous que nous donnions des œuvres nouvelles avec une seule répétition par concert ; vous savez bien que ce n'est pas possible ?

— Pourtant, si nous faisions une démarche auprès des artistes de l'orchestre ; si on leur demandait, à titre gracieux, une répétition supplémentaire par mois pour les nouveautés ?

— Je crois qu'ils accepteraient encore ce sacrifice ; mais songez qu'ils sont déjà accablés de charges énormes ; cependant, je vous verrais faire cette démarche avec plaisir.

— Et... l'Opéra ?...

— La question est délicate, je ne suis plus directeur.

— C'est vrai. Mais lorsque la guerre éclata vous l'étiez encore.

— En effet. A ce moment, la mobilisation jeta une perturbation telle dans les différents services du théâtre que je dus aller trouver le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts pour le mettre au courant de la situation. Nous dûmes fermer provisoirement l'Opéra, et la fermeture fut un désastre pour le personnel ; aussi, pour y parer dans la mesure du possible, M. Marius Gabion, l'administrateur si dévoué de l'Opéra, et moi, demandâmes à M. Dalimier d'obtenir du Conseil des Ministres le maintien de la subvention. M. Dalimier, toujours disposé à venir en aide aux artistes, fit tomber toutes les résistances et la subvention fut maintenue au profit du personnel, mobilisé ou non. Les artistes doivent beaucoup à M. Dalimier, on ne le répétera jamais assez. Seule l'Ad-mi-nis-tra-tion parcimonieuse (les bureaux des Beaux-Arts si vous préférez) souleva des difficultés qu'il fallut des mois pour aplanir. Enfin, soyons charitables, ne l'accablons pas trop.

Au moment de prendre congé, M. Messager comprit que nous allions encore lui poser une question. Avec sa promptitude d'esprit coutumière, il nous devança :

— C'est au compositeur que vous voudriez parler maintenant ?

— .....

— Il n'a rien à vous dire. Le temps n'est pas propice au travail. La pensée est ailleurs. Il y a trop de douleurs autour de nous.

.....

Cette conversation eut lieu en août 1915.

Aujourd'hui nous apprenons que M. Messager s'est embarqué pour l'Amérique, mais non sans avoir pris des précautions afin que la Société des Concerts ne souffre pas de son absence.

MM. GHEUSI, Emile et Vincent ISOLA et M. Paul VIDAL

L'OPERA-COMIQUE

Sitôt que la victoire de la Marne eut dissipé le cauchemar de l'occupation, les Directeurs de l'Opéra-Comique, MM. Gheusi, les frères Isola et M. Paul Vidal, Directeur de la musique et premier chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, firent auprès du Gouvernement de pressantes démarches, en faveur de leur personnel et purent lui annoncer, dès le 15 septembre, que le Conseil des Ministres avait décidé le maintien de la subvention, malgré la fermeture du théâtre, à la condition que cette subvention serait attriuée au personnel. Il fut alloué à chacun, mobilisé ou non, 86 fr. 50 par mois.

Cet état de choses aurait pu durer longtemps si M. Gheusi, bien qu'absorbé par ses fonctions de capitaine d'état-major, et les frères Isola n'avaient fait l'impossible pour obtenir l'autorisation de rouvrir l'Opéra-Comique.

Dans le courant d'octobre, les Directeurs et M. Paul Vidal parvenaient rapidement à réorganiser les différents services qui avaient été complètement bouleversés par la mobilisation de 127 artistes, musiciens et employés ; mais la Préfecture de police s'opposa longtemps à la réouverture. Elle ne donna son autorisation que le 6 décembre.

Une première matinée eut lieu ; au programme : **La Fille du Régiment,** le **Ballet des Nations** de M. Paul Vidal, le **Chant du Départ** avec tous les personnages, et la **Marseillaise** chantée par Mme Chenal et les chœurs.

Huit jours après, deuxième matinée. Mmes Marie Delna et Vauthrin, MM. Allard, Paillard et Mesmaecker jouent la **Vivandière.**

Du 13 au 25 décembre, les matinées eurent lieu deux fois par semaine : le jeudi et le dimanche.

Le 27, on reprenait **Carmen** avec Mme Chenal et M. Fontaine.

A partir de janvier 1915, l'Opéra-Comique augmentait le nombre de ses représentations en ouvrant ses portes le samedi soir.

Le 7 janvier, **Manon** reparut sur l'affiche.

Le 6 février, **Thérèse,** de Massenet, fut jouée par Mme Arbell, MM. Boulogne, Fontaine et Belhomme. Le même jour, l'Opéra-Comique reprenait une œuvre charmante de M. Henri Maréchal, **Les Amoureux de Catherine.** On y applaudit la regrettée Mme Worska, Mme Vauthier, MM. Paillard et Féraud de Saint-Pol.

Le 21, Mme Vallin Pardo, une des plus brillantes élèves de Mme Héglon-Leroux, chantait **Mignon.**

Le 28, reprise de **Lakmé** avec Mme Nicot-Vauchelet.

Le 7 mars, première représentation des **Soldats de France,** épisode lyrique, scénario de M. Gheusi, adaptation musicale de M. Paul Vidal. Dans cet épisode, **Sambre-et-Meuse,** le célèbre pas redoublé de Planquette et Rauski, le **Chant du Départ,** le **Salut au drapeau** et la **Marseillaise** mêlèrent leurs accents glorieux et farouches à une grandiose mise en scène.

Les **Soldats de France** furent interprétés par Mmes Chenal, Brunlet, Borrel, Car-

Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Bibliothèque historique

rière, Mathieu et par MM. Boulogne, Payan et Ghasne.

Le 14, on donnait **Paillasse.**

Le 25, les **Noces de Jeannette** faisaient affiche avec une création : les **Scènes Alsaciennes,** de Massenet, suivies du divertissement des **Rosati,** du même auteur. L'adaptation des **Scènes Alsaciennes** était due à la collaboration de MM. Courrier et Archaimbault ; le divertissement avait été réglé par Mme Mariquita. Au dénouement, Mme Lara, du Théâtre-Français, récitait une pièce de vers de M. Truffier.

Le 8 avril, magnifique reprise de **Louise,** avec Mme Edvina et M. Albers.

Le 10, Mme Chenal chante en travesti le rôle de Jean, du **Jongleur de Notre-Dame.**

Le 2 mai, reprise de **Marouf, savetier du Caire,** de M. Henri Rabaud, sous la direction de l'auteur, avec Mme Davelli, MM. Périer, Azéma, Féraud de Saint-Pol, Audoin et Berthaud.

Le 6, **Cavalleria Rusticana.**

Le 13, première représentation de **Sur le Front,** épisode lyrique de M. Gheusi, adaptation de M. Paul Vidal. M. Albers chante, pour la première fois, **La Française,** de M. Camille Saint-Saëns, poème de M. Zamacoïs.

Le 20, reprise du **Chemineau,** de M. Xavier Leroux, sous la direction de l'auteur, avec Mme Delna, MM. Dufranne, Périer, Decreus et Huberty, superbe basse dont c'était les débuts à l'Opéra-Comique. Cette représentation fut, en tous points, admirable.

A partir du 23 mai, le théâtre joue le dimanche soir, ce qui porte le nombre des représentations à quatre par semaine.

Le 12 juin, reprise de **Fortunio,** de M. André Messager, sous la direction de l'auteur. Mme André Valli joue en travesti le rôle de Fortunio, que M. Francell avait créé, et Mme Worska, dont nous avons eu à déplorer la mort depuis, chante pour la première et dernière fois le rôle de Jacqueline, rôle précédemment interprété par Mme Marguerite Carré.

Le 29, matinée Mario Costa, organisée au profit des Œuvres de guerre italiennes.

En juillet, les représentations du samedi soir furent supprimées.

Le 14 juillet, **Cavalleria Rusticana, Mignon** et la **Marseillaise.**

Prévoyant la situation précaire qui serait créée à son personnel par suite de la fermeture des théâtres et casinos de villes d'eaux, la Direction décida, par extraordinaire, de ne pas interrompre ses représentations pendant la saison d'été. Durant cette exploitation exceptionnelle, une recette importante allait faire défaut, celle de l'Abonnement. On put y remédier grâce aux sacrifices consentis par les artistes, qui acceptèrent la réduction de leurs cachets.

Le 27 juillet, Gala Léoncavallo, donné au bénéfice de l'**Œuvre Fraternelle des Artistes.** Au programme, **Paillasse,** de M. Léoncallo, sous la direction de l'auteur, **Les Soldats de France** et le **Ballet des Nations** de M. Paul Vidal.

Le 29, M. Léoncavallo dirige de nouveau **Paillasse.**

Jusqu'au 30 septembre, le répertoire se composa des œuvres précitées.

***

Depuis le 6 décembre, l'Opéra-Comique a fait vivre son personnel, est venu en aide à ses pensionnaires mobilisés et a coopéré à de nombreuses œuvres de bienfaisance ; l'orchestre a renoncé à ses trois cachets de répétitions de **La Vivandière** au profit de ces mêmes œuvres, et, personellement, M. Gheusi leur a abandonné ses droits d'auteur des **Soldats de France** et de **Sur le Front.**

M. Gheusi nous affirmait dernièrement qu'il était prêt à accueillir des poèmes pour chant, chœurs et orchestre, de compositeurs mobilisés. Seulement il ne saurait être question de donner des spectacles entièrement composés de ces œuvres ; il faudrait qu'elles soient susceptibles d'être intercalées au milieu du spectacle habituel et aussi qu'elles n'exigent pas un trop grand nombre de répétitions. Même avec ces restrictions, nécessaires, hélas ! l'intention est généreuse.

L'Opéra-Comique offre ainsi un exemple de ce que l'on peut obtenir par le dévouement de chacun mis au service de tous.

Les Directeurs nous disaient : « Chez nous, c'est une grande et belle famille, étroitement unie, au sein de laquelle domine surtout le désir de s'entr'aider. »

Les frères Isola, les aimables Directeurs administratifs de notre second théâtre lyrique, ont bien voulu nous communiquer les chiffres suivants :

Du 6 décembre 1914 au 26 septembre 1915 inclus, l'Opéra-Comique a donné 136 représentations, dont la recette totale s'élève à 766.941 fr. 25, droit des pauvres en sus, soit une moyenne de 5.639 fr. 27 par représentation. En temps de paix, la moyenne varie entre 9 et 10.000 francs. Il est facile d'en conclure que si le personnel a consenti certains sacrifices, la Direction n'a pas ménagé ses propres deniers. Le droit des pauvres, payé par le public, s'est élevé, durant cette même période, à 80.373 fr. 63. L'Opéra-Comique a versé aux œuvres de bienfaisance 34.962 fr. 32, se répartissant ainsi :

6 décembre 1914 : Ouvroir Biron (Mme Viviani), 1er versement, 500 francs ; Œuvre Fraternelle des Artistes, 1er versement, 500 francs ; Œuvre de la Mutualité Maternelle (Mme Klotz), 300 francs ; Œuvres des Soupes des Artistes et Régisseurs, 200 francs.

10 décembre : Association Nationale des Militaires convalescents, 300 francs ; Association des Trente ans de théâtre, 200 fr. ; Association des œuvres du Petit Palais, 300 francs.

17 décembre : Ouvroir Biron (Mme Viviani), 2e versement, 500 francs ; Œuvre

4-PER-0194
N° 1, 1915

Fraternelle des Artistes, 2e versement, 300 francs ; Œuvre des Enfants de la danse (Mme Mariquita), 300 francs.

25 décembre : Œuvre Fraternelle des Artistes, 3e versement ,200 francs ; Association des Crèches Parisiennes, 200 francs.

Février 1915 : A Mme Albert Carré, pour son train sanitaire, 500 francs ; au Théâtre Antoine (Le Prêt d'honneur), 250 francs.

Du 1er novembre 1914 au 28 février 1915, Secours (personnel et artistes), 655 francs.

1er mars au 31 mai : Secours (personnel et artistes), 920 francs.

15 avril : Frais pour la participation de l'Opéra-Comique à la première matinée offerte aux blessés au Palais du Trocadéro, 499 francs.

1er mai : Frais pour la deuxième matinée (Trocadéro), 327 francs.

13 mai : Matinée de l'Orphelinat des Armées, 4.800 francs.

De décembre 1914 à fin avril 1915 : Droits supplémentaires de 5 pour cent prélevés sur les recettes brutes, pour les œuvres de guerre, 18.500 francs.

Du 1er juin au 31 août : Secours (personnel et artistes), 335 francs.

17 juin : Orphelinat des Armées, 509 francs 67.

29 juin : Œuvre du soldat blessé ou malade, 655 francs 35.

14 juillet : Œuvre du soldat sans famille, 509 francs ; Œuvre du vêtement du prisonnier, 509 francs ; Œuvre du trousseau du soldat, 508 fr. 75.

27 juillet : Œuvre Fraternelle des Artistes, 1.041 francs 45.

26 août : Œuvres de guerre, 643 fr. 10.

Le total général est de 34.962 francs 32.

Ces chiffres sont éloquents. Nous ne pouvons, dans le cadre étroit de cette revue, citer toutes les belles actions accomplies par ce théâtre ; il faudrait pour cela un volume.

L'Opéra-Comique est le seul de nos grand théâtres lyriques qui a su s'organiser pour continuer son œuvre en donnant au public de Paris des spectacles d'une portée morale élevée et d'une dignité artistique absolue.

Ce résultat fait honneur au maître Paul Vidal, l'érudit, le sympathique et paternel Directeur de la musique ; à M. Gheusi, homme ferme et volontaire, qualités indispensables à tout bon directeur, mais aussi artiste sensible et délicat, véritable chef sachant commander et se faire obéir affectueusement ; aux frères Isola, Directeurs administratifs silencieux autant qu'utiles à la prospérité du théâtre, et enfin, au personnel qui, par son dévouement, son abnégation et ses qualités artistiques, a bien mérité la reconnaissance de tous.

M. Jean d'ESTOURNELLES de CONSTANT

Président de l'Ecole de chant choral

Vous voulez bien me demander ce que j'ai fait, depuis la déclaration de guerre, pour ne pas laisser péricliter une institution fondée par moi, il y a plus de onze ans déjà, l'**Association pour le développement du chant choral et de l'orchestre d'harmonie,** que le Gouvernement a reconnue d'utilité publique et à laquelle le Parlement n'a pas cessé de témoigner sa sympathie en lui accordant chaque année des subventions qui lui ont permis de vivre et de se développer.

Vous êtes partisan convaincu de l'œuvre. Vous l'aimez tout à la fois à cause de son réel caractère musical et aussi du but élevé poursuivi au double point de vue moral et social. Vous comptez parmi ses collaborateurs un grand nombre d'amis.

Je ne vous apprendrai donc rien en vous disant que la majeure partie du personnel enseignant, y compris le directeur de nos deux écoles (chant, chloral et harmonie), Henri Radiguer, est parti depuis le début de la guerre pour accomplir le grand devoir que les événements imposent à tout Français.

Ce n'est pas seulement le personnel enseignant qui nous a quitté ; c'est aussi la presque totalité des hommes qui composent l'Association (collaborateurs du chant choral, collaborateurs de l'Harmonie des anciens musiciens de l'armée). Tout au plus conservons-nous une vingtaine de jeunes gens qui n'ont pas atteint l'âge requis pour être militaires, ou d'hommes mûrs qui l'ont dépassé.

Notre contingent féminin reste, il est vrai intact, mais que de tristesses et de deuils autour de nos dévouées collaboratrices !

Malgré ces circonstances peu favorables à la musique et au chant, j'ai pensé que mon devoir était de grouper les éléments présents, que c'était pour ceux qui ne quittaient pas Paris un besoin de se revoir, de resserrer les liens d'amitié existants et qu'il convenait de poursuivre pendant la guerre l'œuvre entreprise.

Je suis certain que vous ne me désapprouverez pas.

Nous avons donc, au mois d'octobre dernier, comme nous avons coutume de le faire chaque année, repris les cours de l'Association : ceux du jeudi après-midi (solfège et chant d'ensemble), réservés aux enfants, et que dirige avec tant de dévouement Mme Morel ; ceux du dimanche matin, de 9 heures 1/2 à 11 heures 1/2, confiés à M. Lapeyrre, et qui s'adressent aux quelques hommes non mobilisés et à tout le choral féminin.

Impossible d'envisager la reprise des cours du soir, à cause de l'insuffisance des moyens de locomotion et du danger pour des femmes seules de rentrer à une heure tardive, alors que Paris est à peu près privé d'éclairage.

Ces cours restreints n'ont cessé de fonc-